

Division des Ressources Humaines  
Gestion des personnels du 1er degré  
Affaire suivie par :

Caroline Dantot  
Tél : 05 67 76 55 01  
Mél : mouvement1d46@ac-toulouse.fr

Cahors , le 09/02/2026

La directrice académique des services départementaux  
de l'éducation nationale du Lot

à

DSDEN du Lot  
1 Place Jean Jacques Chapou  
46000 CAHORS

Mesdames et Messieurs les personnels enseignants  
S/C de Mesdames et Messieurs les IEN CCPD

**Objet : Eléments préparatoires - Bonification au titre du handicap - mouvement départemental des personnels enseignants du 1er degré - rentrée scolaire 2026**

Dans le cadre des opérations du mouvement **intradépartemental 2026**, pour lequel les instructions vous parviendront ultérieurement, j'ai souhaité vous informer en amont de certaines modalités de gestion du prochain mouvement intradépartemental **au titre des bonifications du handicap** qui peuvent être demandées par les personnels qui souhaitent participer au mouvement.

**Deux types de bonifications sont possibles à ce titre :**


- ⇒ Une bonification de **50 points** sur production d'une RQTH en cours de validité. Cette bonification est valable pour **l'agent ou le conjoint**. Une bonification peut aussi être accordée pour l'enfant de l'agent en produisant **une AEEH (jusqu'à l'âge de 20 ans) en cours de validité**.
- ⇒ Une bonification de **500 points** attribuée par l'IA-DASEN, pour l'agent, le conjoint ainsi que pour la situation d'un enfant reconnu handicapé ou gravement malade après consultation du médecin conseiller technique du recteur.

Pour cette dernière bonification il est nécessaire de prévoir, **dès à présent**, les éléments à transmettre au service concerné, si vous souhaitez participer au mouvement départemental et demander cette bonification.

Le service à contacter est :

RECTORAT de l'Académie de Toulouse  
SAMIS – MCTR  
Mouvement 1er degré département 46  
75 rue Saint Roch- CS 87 703 - 31077 Toulouse cedex 4  
ou par courriel : [medecin@ac-toulouse.fr](mailto:medecin@ac-toulouse.fr)

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire académique et les pièces demandées.

  
Sophie SARRAUTE

**CPI :**

Nouveaux personnels enseignants du 1er degré au titre du mouvement interdépartemental  
SAMIS

**PJ :** Formulaire académique bonification au titre du handicap